



Lieu: Gori Cercle de Yélimané - Région de Kayes - Mali

2007 : 12 mois

Commune de Diafounou Gory, Cercle de Yélimané, Région de Kayes

M. ouvrage: Commune de Diafounou Gory

M. oeuvre: Association Eau Lambda

Association de Développement et d'Education des Travailleurs de Lée et Gakhé en France (ADETLGF)

Financeurs: AESN

Association des ressortissants de Lée et de Gakhé

Communautés locales

Eau Lambda

[Eau Lambda Paris](#) , [AE Seine-Normandie](#) Nanterre

Mots-Clefs: assainissement , eau potable , rural

[Voir l'album photo](#)



Contexte: Les communautés des villages de Lée et Garhé (commune de Diafounou Gory) en ont fait une priorité.

Ces villages composés d'une population sédentaire (500 personnes par village) et d'une population nomade ont une activité économique reposant essentiellement sur l'agro-pastoralisme. Soumises à un climat sahélien, ces populations subissent le problème de l'eau quelque soit son usage (domestique, abreuvement des bêtes, maraîchage).

La pénurie annuelle d'eau les oblige à s'approvisionner là où elles en trouvent (puits creusés sommairement, eau stagnante des mares etc...). L'eau est de très mauvaise qualité et occasionne de nombreuses maladies. Les maladies hydriques sont estimées à plus de 80% de toutes les pathologies. Le manque d'eau potable est un frein réel au développement des villages. Les problèmes de santé liés à l'eau, ainsi que l'énergie énorme déployée par les femmes pour approvisionner les familles, sont les facteurs majeurs.

Sur le plan de l'assainissement, ce sont les eaux grises de toilettes corporelles qui amènent le plus de désagrément dans les villages. Elles s'écoulent à ciel ouvert et stagnent dans les ruelles. Elles sont le siège d'un développement de bactéries et de moustiques vecteurs de pathologies, notamment le paludisme, et de mauvaises odeurs. Par ailleurs l'amélioration de l'accès à l'eau aura pour conséquence à terme, une augmentation de la quantité d'eau utilisée et rejetée

Historique: Comme tous les villages de la région, Lée et Garhé ont émis le souhait de disposer d'une eau de bonne qualité, qui améliore leur état de santé, en quantité suffisante pour satisfaire tous leurs besoins, pendant toute l'année.

Objectifs: Amélioration de l'accès à l'eau potable de la population de deux villages maliens Lée et Gakhé par la création d'un réseau AEP (forage, pompe immergée, château d'eau, bornes fontaines) et d'assainir les eaux grises par la mise en place de système puisard et massifs filtrants

Description de Le projet mis en oeuvre répondra aux demandes formulées par les communautés villageoises, face au

l'action: problème d'accès à l'eau. Aussi, le maire et ses conseillers, le chef traditionnel et les notables se sont engagés publiquement à faire réaliser par la population les travaux demandés (ouverture de tranchés, pose de conduite en PVC et équipement de forage), à payer le prix réel de l'eau, à participer au financement du projet par l'intermédiaire de l'association de ressortissants en France.

Chargée de la planification, de la réalisation, de l'exploitation, les communes travaillent en coordination avec les services déconcentrés de l'Etat, les associations de ressortissants et les Comités de Gestion des points d'eau à qui elles délèguent la gestion des infrastructures d'hydraulique villageoise. Dans le cadre du projet, un Comité de Gestion de l'Eau sera créé. Ce comité déclaré à l'administration malienne en tant qu'association et sous l'autorité du maire de la commune rurale aura pour mission principale d'assurer la pérennité des ouvrages. Conformément à la stratégie nationale de décentralisation et au code de l'eau du Mali, le Comité de Gestion de l'Eau sera en charge de la gestion et de la maintenance de l'adduction d'eau, de la collecte des redevances eau. L'association Eau Lambda prévoit un transfert de compétences administratives et techniques pendant la durée des travaux et maintiendra pendant plusieurs années un suivi du comité. Le comité de gestion de l'eau sera composé de 8 personnes. La personne en charge du relevé des compteurs sera indemnisée. Le comité emploiera un salarié en charge de la maintenance de la station de pompage qui percevra un salaire fixe et des fontainiers (en majorité des femmes) qui seront rémunérés sur la vente de bassine d'eau

Coût total: 339.780 €

Financements: AESN 66 600 € soit 20 % du budget global

Association des ressortissants de Lée et de Gakhé 230 740 € soit 68%

Communautés locales 15 000 € (valorisation du temps) soit 4%

Eau Lambda 27 440 € soit 8%

Equipement Eau Potable

- Equipement de 2 forages de 50 m de profondeur avec des électropompes immergées de marque Hartz de type SP8A15, d'un débit 4 m³/h, d'une HMT de 60 m et d'une puissance de 5,5 KW, capable de débiter 55 m³/j
- Construction d'1 château d'eau en béton armé de 30 m³, surélevé de 8 m
- Construction de 13 bornes fontaines ainsi que 80 branchements privés. Ils seront équipés de compteurs
- Construction d'un réseau aep de 6 500 m dimensionné pour répondre aux besoins futurs des deux villages. La consommation d'eau de actuelle de 15 litres devrait augmenter à 25 litres par jour et par personne à l'issu du projet.

Assainissement

Construction de 50 bacs dégraisseurs et de 50 massifs filtrants de dimensions : largeur 0,80 m, longueur 2,50 m, profondeur 1,20m, (Composition du massif filtrant : remblai, gravier, sable grossier, volume : 2,4 m³

Source: AESN

Types de Agences de l'eau , Fonds privés (fondations, mécénat)

financement:

Organismes et Contacts

Eau Lambda [+ lire plus...](#)

154, rue Paul Vaillant Couturier
75014 Paris